



Maison de quartier
8 passage Louis Logre
77186 NOISIEL

Mme ABOLLIVIER Béatrice
Préfète de Seine et Marne
12 rue des Saints Pères
77000 MELUN

Noisiel le 19 mars 2018

Madame la Préfète,

En France, environ 16 000 ressortissants européens vivent en situation de grande précarité, dans quelques 570 bidonvilles ou squats, selon le dernier état des lieux national des campements illicites de la DIHAL (avril 2017). À l'échelle de la commune de Champs sur Marne, notre structure comptabilise au moins 200 personnes se trouvant dans cette situation. Ces personnes souhaitent s'installer durablement sur le territoire et aspirent à s'y intégrer.

L'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles¹ (NOR : TERL1736127J) constitue à cet égard un nouvel outil à votre disposition pour mettre en œuvre à l'échelle du département une véritable politique d'inclusion des personnes vivant en bidonvilles et squats qui, en leur permettant d'envisager une sortie par le haut, profiterait aussi bien aux premiers concernés qu'aux riverains des lieux occupés, et plus généralement à l'ensemble des habitants du secteur

C'est dans cette perspective que nous, collectif Romeurope du Val Maubuée, vous sollicitons aujourd'hui, en votre qualité de Préfète. En effet, l'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018, constatant l'échec de la politique d'expulsions non accompagnées de solutions pour leurs occupants, reconnaît que des progrès significatifs ont été accomplis dans les territoires où des « *actions concertées sur la durée, et visant clairement cet objectif de résorption* » ont été mises en œuvre. L'instruction encourage par conséquent les pouvoirs publics locaux à « *mettre en place les moyens pour définir et mettre en œuvre une **stratégie territoriale fixant les objectifs, les priorités et les actions**, sur le moyen et le long terme* », et demande que les travaux visant l'élaboration de cette stratégie soient engagés **au cours du premier semestre 2018**.

Cette stratégie doit, comme l'indique l'instruction du 25 janvier 2018, se baser sur **un état des lieux de la situation des bidonvilles et squats**, en articulation avec les diagnostics territoriaux partagés à 360°. Or, notre collectif dispose à cet égard d'une connaissance approfondie des lieux de vie, de leurs occupants et de leurs problématiques. Aussi, nous pourrions légitimement être associés à la réalisation de cet état des lieux.

¹<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=42949>

Sur la base de cet état des lieux, la stratégie mise en place doit « *couvrir un large spectre de questions* », notamment en termes d'**accès aux droits**. Là encore, notre collectif, a déjà près de 6 années d'expérience dans l'accompagnement des personnes vivant en situation de grande précarité sur le territoire Val Maubuée. Notre action, ainsi que la mobilisation permanente des habitants, ont permis d'aboutir à plusieurs avancées : inscriptions Pôle Emploi, accompagnements à la recherche d'emploi et accès à celui-ci, scolarisation, vaccination et suivi médical, mise en place de cours de français...

Nous serions tout à fait disposés à partager notre connaissance du terrain avec les acteurs impliqués dans la stratégie locale de résorption des bidonvilles, si tant est qu'une dynamique partenariale se mette en place et sous réserve de l'accord des premiers concernés.

En effet, comme l'instruction du 25 janvier 2018 vous y invite, l'élaboration de la stratégie d'action devrait se faire « *dans un **esprit partenarial**, impliquant l'ensemble des **services de l'État** concernés (...), les **collectivités locales** (...) les **départements** (...), les **régions** (...)* » ainsi que « *les **associations**, **opérateurs**, **bailleurs sociaux**, et les **occupants eux-mêmes*** ». Dans cette perspective, notre collectif tenait à vous faire savoir que nous serions tout à fait disposés à contribuer à une telle démarche, dans le respect des rôles et des missions de chacun.

Afin de lancer la dynamique, nous vous prions, Madame la Préfète, de bien vouloir organiser, dans les semaines à venir, **une réunion de lancement du comité de pilotage local** de la stratégie territoriale de résorption des bidonvilles, réunissant l'ensemble des acteurs locaux pertinents, et d'y convier notre collectif.

- Une telle démarche de votre part pourrait permettre, sur un territoire où les expulsions « sèches » restent la norme, d'imaginer collectivement de nouveaux modes d'intervention, dans le sens d'une sortie par le haut des habitants de squats et bidonvilles.
- Une telle démarche de votre part confirmerait votre mobilisation dans la lutte contre la grande précarité et l'exclusion, et favoriserait certainement l'engagement d'autres acteurs locaux, à ce jour plus discrets.

Après « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles² » et alors que l'instruction du 25 janvier fixe un objectif de résorption des bidonvilles à 5 ans, il est grand temps de mettre en mouvement une action publique réfléchie, concertée et en cohérence avec les besoins des personnes concernées !

Nous tenant à votre disposition pour poursuivre cet échange, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collectif Romeurope du Val Maubuée
François Loret
06 88 08 80 17
csrmlv@gmail.com



² Voir à cet égard la campagne « 25 ans bidonvilles » : <http://www.25ansbidonvilles.org/>

Compléments d'informations :

- En un peu plus de 5 années nous avons dénombré pas moins de 68 expulsions officielles sur le territoire du Val Maubuée. Celles-ci ont affectées près de 6 300 personnes.
- Si quelques solutions de mises à l'abri ou d'hébergement ont pu être trouvées, il reste depuis plusieurs mois environ 200 personnes résidant toujours dans les bidonvilles des Champs sur marne.
- Depuis 4 années nous organisons une permanence hebdomadaire dans laquelle les personnes viennent nous solliciter pour des aides administratives, juridiques, sociales, sanitaires...etc. sur cette période nous avons ainsi accueilli plus de 1 600 personnes issues des bidonvilles du secteur. Nous nous réjouissons aujourd'hui d'une baisse importante du nombre de personnes vivant dans ces conditions. Elles étaient près de 500 en moyenne, il y a deux ans sur le secteur. Mais aussi et surtout de l'accès à l'emploi de nombre d'entre elles, et avec des perspectives réelles d'accès au logement dans la suite logique de leurs parcours.